

De : Pierre TREFFEL

Envoyé : vendredi 23 avril 2021 17:18

À : mairie.primelin@wanadoo.fr

Objet : PLU

Madame, Monsieur,

Ma famille vient d'acquérir une maison à Primelin au n° 13 de la rue des Galets.

Cette maison est dans la bande des 100 m par rapport au front de mer.

Pourriez vous SVP demander à l'enquêteur public que soit autorisée au futur PLU la reconstruction de cette maison en cas de sinistres (tempête, incendie, etc...).

Je vous remercie d'avance pour votre retour et je vous transmets mes cordiales salutations.

PIERRE TREFFEL